



Saint Martin sur Ecaillon Vous informe !



Actualités communales de janvier à avril 2012

N° 1/2012

L'éditorial du Maire



Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains la première édition de notre feuillet d'informations municipales dont j'avais annoncé la sortie dans le dernier bulletin. Plus structuré et plus concis, il permettra à celles et ceux qui ne peuvent ou ne veulent accéder à l'information locale par le biais de notre site officiel, de suivre l'actualité de notre village au plus près possible. Trois parutions verront le jour

cette année et seront concentrées dans un bulletin qui paraîtra fin 2012 début 2013.

Je profite de l'espace qui m'est accordé pour remercier Monsieur et Madame Ramon qui ont mis toutes leurs forces et leurs compétences pour vous présenter une information claire et attractive ; n'oublions pas non plus que nous leur devons le succès de notre site désormais référence dans la Communauté de Communes.

Puisse leur exemple susciter les bonnes volontés dont nous avons tant besoin lorsque nous mettons un projet sur pieds.

Sommaire du n°1-2012 (jan-avr 2012)

L'éditorial du Maire.....	1	Suivi de la politique de travaux dans Saint-Martin sur Ecaillon.....	4
À la une : Un géant est né.....	1	En bref.....	4
L'actualité en photos.....	2	Mariages, Naissances et Décès.....	4
Les compte-rendus des conseils municipaux.....	3	Agenda.....	4
Conseil du 03/02/2012.....	3	Info pratiques.....	4
Conseil du 06/04/2012.....	3	Mentions légales.....	4

À la une : Un géant est né



Pierre Duroi, le boulanger de Saint-Martin

Pierre a effectué sa première sortie le dimanche 1er avril 2012 dans un flot ininterrompu de musiques et de couleurs sous un soleil exceptionnel pour la saison.

3.91 mètres pour un poids de 60 kg, c'est un beau bébé qui ne marche pas mais se déplace déjà grâce à ses roulettes. Née de la volonté de mettre à l'honneur un personnage emblématique de la commune sa naissance a été le fruit à la fois de l'obstination et de la chance.



Le choix de la personne ne fut pas difficile. Bien connu de nos aînés, il a marqué tous ceux qui l'ont connu tant pour son aspect pittoresque que par la qualité exceptionnelle de son travail. En effet il fabriquait un pain dont la renommée s'étendait à des kilomètres à la ronde. Il restait à matérialiser cette légende villageoise.

Sa naissance fut contrariée par des problèmes de coûts de revient jusqu'à ce fameux jour d'août 2010 où le Maire tomba sur un article de la Voix du Nord racontant celle d'Aglaë, la fileuse de Viesly.



Cette dernière, tout comme Pierre, doit la vie à l'association Les Pirates de Rosendaël, présidée par Magalie Coussemacker, qui s'implique dans la promotion du travail de handicapés légers au service de la fabrication de géants. Élaborés uniquement en matériaux de récupération, ceux-ci s'inscrivent dans l'esprit du respect des traditions et du développement durable. Et Pierre aussi doit durer. Il doit accompagner la destinée de notre village. Il sera donc nécessaire de créer une association pour lui permettre de participer à nos fêtes locales et découvrir le vaste monde. Souhaitons que sa vie de géant soit aussi légendaire que sa vie d'homme.



L'actualité en photos

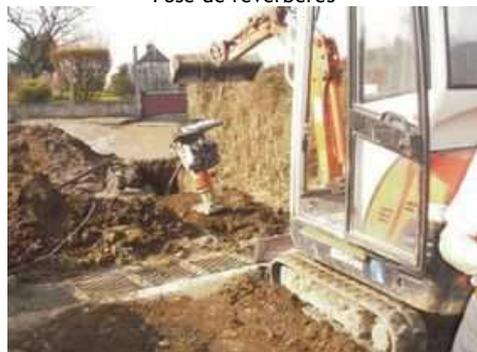
Vous avez constaté que la gendarmerie était beaucoup plus présente dans notre commune. Afin de renforcer notre lutte contre la vitesse excessive, des contrôles inopinés ont été effectués rue Villars et rue du Maréchal Leclerc. Ce n'est que le début.



Une nouvelle signalétique se met en place



Pose de réverbères



Réfection chaussée



La musique à l'école (27 janvier)



Thé dansant (12 février)



Carnaval de l'école (21 février)



Association Autour du Clocher, entretien de la chapelle Notre-Dame



Les foulées de l'Ecaillon, (mars)



Coulées de boue

Au vu de telles images, on se dit qu'il faudra à court terme réunir les élus et les agriculteurs afin de se mettre d'accord sur des solutions appropriées qui permettront d'éviter de tels phénomènes à l'avenir.



Pour rester informés et suivre l'actualité saint-martinoises, connectez-vous sur votre site : www.saintmartinsurecaillon.com

Les compte-rendus des conseils municipaux

Conseil du 03/02/2012

Présents : Dhaneus Michel, Lafitte Gérard, Carlier Monique, Trinquet Martine, Chatelain Sandrine, Ladrière Yves, Blas Bruno

Excusés : Théry Benoît, Bernard Jean-Baptiste (pouvoir de Théry Benoît donné à Lafitte Gérard)

Madame Chatelain Sandrine a été élue secrétaire.

1) Rénovation du clocher

Présentation de l'estimation du coût des travaux

Madame Lien-Bowantz vient présenter au conseil le bilan sanitaire de l'église mis à jour fin janvier 2012. Après un bref récapitulatif des travaux à effectuer, elle nous présente le coup global estimé qui comprend les travaux initiaux et les travaux complémentaires pour une somme globale de 460 915.20 euros. Le détail s'établit comme suit :

- Clocher.....179 748 € HT
- Collatéraux.....65 988 € HT
- Chœur.....40 068 € HT
- Sacristie.....8 294.40 € HT
- Travaux généraux.....166 816.80 € HT

Après examen détaillé de l'opération et débat, monsieur le Maire demande au conseil s'il est d'accord pour réaliser l'ensemble des lots présentés sur le document, étant entendu que toutes les demandes de subventions ne portent pas sur les mêmes tranches.

Après s'être exprimé, le conseil émet 6 voix favorables, une voix contre et une abstention.

Monsieur le Maire prend acte et précise qu'il reprendra contact avec madame Lien pour finaliser le montage des dossiers de demandes de subventions en soulignant que ce délais est très court puisque la dernière date butoir est fixée au 15 avril.

2)Renouvellement de délégation

Suite à la démission de monsieur Belin, premier adjoint. Après un rapide tour de table, il est proposé les candidatures suivantes :

- Délégué suppléant à la CCPS : Chatelain Sandrine
- Commission d'appel d'offre : Trinquet Martine
- Référent technique et membre décideur auprès du SCOT : Lafitte Gérard
- Révision des listes électorales : Ladrière Yves

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité par le conseil municipal.

3)Travaux

1. La société Eiffage est intervenue pour la réfection des trous qui s'étaient formés lors du dégel du fort hiver 2011. Le montant de la facture s'élève à : 4 736.16 € TTC.

2. Un devis a été demandé à la société Leclercq TP pour refaire un fossé le long du chemin de l'épinette et renforcer celui-ci. Ce fossé a été rebouché au cours du temps, de ce fait l'eau ne s'écoule plus et ruisselle jusqu'à la route départementale formant une mare de boue lors des intempéries. Monsieur le Maire propose au conseil de valider ces travaux. Après vote, il apparaît que le conseil se prononce favorablement à raison de 7 voix pour et une abstention. Il est prévu de profiter de ces travaux pour faire un apport de terre ruelle des Anques afin d'y aménager un petit espace vert pour les promeneurs.

3. Local des ouvriers communaux : la commission travaux émet l'idée de restaurer l'entrée du bâtiment par un pavage de meilleure qualité, opération qui se déroulera lorsque nous disposerons des matériaux et du temps pour le faire. Le trottoir présenterait un aspect esthétique et fonctionnel certain. D'autre part, monsieur Bernard émet l'idée de remettre en état l'ancienne pompe à eau située juste en face de l'entrée et qui avait été enlevée il y a des années. Après discussion, le conseil n'émet pas d'avis défavorables à ces propositions.

4. Tracteur communal : notre tracteur vieillissant est souvent victime de nombreuses pannes coûteuses. Monsieur le Maire évoque le remplacement de ce vénérable engin par un outil plus moderne qui pourrait être un petit camion par exemple ou encore un tracteur. Il propose de demander des devis afin d'avoir une idée sur le coût qu'engendrerait un tel achat sachant qu'il n'est pas question d'acheter du matériel neuf. Il semble qu'un petit camion serait plus intéressant car il nous permettrait d'aller chercher des matériaux extra muros alors qu'un tracteur reste confiné à l'enceinte communale.

4)Tour de garde des élections présidentielles et législatives

Monsieur le Maire propose aux adjoints et conseillers de se positionner sur une grille horaire pour les 4 tours. La durée d'un tour de garde sera désormais de 2h30 afin d'éviter, autant que faire se peut, aux membres du conseil de prendre 2 tours dans la journée.

5)Questions diverses

Requête de madame Moreau concernant le chemin dit « de Vendegies à Vertain ». Madame Moreau se plaint de ne pas recevoir son courrier de façon satisfaisante puisque puisqu'elle est inscrite dans les bases de données comme demeurant rue Villars alors qu'elle demeure dans un chemin adjacent qui n'est pas reconnu par les services publics et autres administrations. Il est proposé au conseil de donner un nom à la fois court et simple au chemin qui dessert son lieu d'habitation. Le conseil promet de réfléchir afin de trouver une solution au plus vite.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance.

Conseil du 06/04/2012

Présents : Dhaneus Michel, Lafitte Gérard, Carlier Monique, Théry Benoît, Ladrière Yves, Trinquet Martine

Excusés : Blas Bruno, Bernard Jean-Baptiste, Chatelain Sandrine

Madame Trinquet est élue secrétaire.

Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour. Approbation à l'unanimité.

1)Acquisition de 2 défibrillateurs

Monsieur le Maire rappelle au conseil sa volonté déjà fichée l'an dernier d'acquérir 2 défibrillateurs qui seraient placés à la mairie et à la salle polyvalente. Une demande de subvention avait été déjà effectuée auprès du Sénateur Alex Türk qui n'avait pas abouti faute de crédit suffisant. Pour mémoire cette subvention est de 50% du montant total de l'achat hors taxes. Un devis avait été retenu auprès de la société Mon Aide Médicale située à Louvignies Quesnoy. Le coût estimé des 2

appareils s'élève à 4 300 € hors taxes. Monsieur le Maire propose de nouveau au conseil l'autorisation de faire une nouvelle demande de subvention.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2) Honoraires de madame Lien-Bowantz, architecte

Suite à la présentation de l'estimation définitive du coût de la rénovation du clocher, madame Lien propose au conseil le montant de ses honoraires qui s'élève à 46 673.94 € TTC. Monsieur le Maire rappelle au conseil que cette estimation peut être revue à la baisse si tous les travaux ne sont pas effectués dans leur globalité et sur la même année. Il rappelle aussi que ses honoraires sont subventionnables par la région à hauteur de 50%.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité cette proposition.

3)Clocher : proposition de ventiler les travaux de l'église en 2 tranches

Après concertation avec l'architecte monsieur le Maire propose de fractionner les travaux en 2 tranches pour des raisons d'étalement des coûts. Le coût de la première tranche s'établirait comme suit :

- Clocher.....173 448.00 € HT
- Collatéraux.....65 988.00 € HT
- Chœur.....40 068.00 € HT
- Sacristie.....8 294.40 € HT
- Travaux généraux.....36 620.00 € HT
- Total.....325 418.40 € HT

Ces montants qui doivent apparaître au budget 2012 ne seront mis en paiement qu'en 2013. Monsieur le Maire demande au conseil d'accepter sa proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de demander toutes les subventions relatives à cette tranche.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil de signer une convention avec la fondation du patrimoine afin que la souscription qui avait été lancée pour la rénovation du clocher soit validée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande en outre si le conseil est d'accord pour adhérer à la fondation du patrimoine à hauteur de 50€ par an. Accord à l'unanimité.

4)Travaux ruelle du puits

Suite aux devis fournis, monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil pour instruire un dossier de demande de subventions au titre du SDFT (Fonds Départemental de Solidarité Territoriale). Il rappelle que le taux de subventions auquel la commune peut prétendre est actuellement de 43 sur le montant des travaux hors taxes. Accord du conseil à l'unanimité.

5)Compte de gestion 2011

Après l'avoir présenté au conseil, monsieur le Maire se retire pour permettre aux membres présents de voter.

Résultats : vote pour à l'unanimité.

6)Vote du compte administratif 2011

Madame Carlier annonce pour l'exercice clos un excédent de fonctionnement de 96 220.94€. Il est proposé d'affecter au compte 1 068 (compte de recettes investissements) la somme de 88 328.69€. Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2011.

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il serait intéressant à l'avenir de proposer un récapitulatif des principaux résultats des comptes administratifs depuis 2008 et propose de présenter cela sous forme de tableau simplifié lors de l'édition d'un prochain bulletin. Approbation du conseil.

7)Vote du budget primitif 2012

Monsieur le Maire propose d'abord au conseil de maintenir les taux d'imposition actuels arguant du fait que les charges régionales et départementales sont déjà assez lourdes pour le contribuable. Accord du conseil à l'unanimité.

Madame Carlier présente les chiffres de la

section fonctionnement du budget primitif 2012 qui s'établit comme suit :

Dépenses : 348 474 €. Elle indique pour mémoire que nous avons prévu 389 050 € ce qui montre de la part de la commune un effort particulier dans la maîtrise des dépenses.

La même somme étant prévue en recettes, le budget est équilibré.

Il est prévu dans les dépenses les travaux de la ruelle du puits, du chemin de l'épinette et éventuellement quelques travaux au presbytère. Le budget prend également en compte les travaux de rénovation de l'église même si ces derniers ne seront pas mis en paiement avant

l'exercice 2013. Il conviendra donc de revoter les mêmes sommes lors du prochain vote budgétaire.

Le budget est approuvé à l'unanimité après les remarques d'usage.

8)Questions diverses

Il nous reste quelques lits d'enfants pliables que nous n'utilisons plus à l'école. Monsieur le Maire de Bermerain a sollicité monsieur le Maire pour pouvoir les récupérer (vente, prêt ou don). Le conseil municipal propose de les donner.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance.

Suivi de la politique de travaux dans Saint-Martin sur Ecaillon

Nous l'avons rappelé lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, Saint Martin sur Ecaillon a entrepris une série de travaux permettant d'améliorer votre cadre de vie ainsi que votre sécurité.

(Retrouvez en 2^{ème} page les photos)

De Janvier à Avril nous avons réalisé :

- Pose des radars pédagogiques (rues du Maréchal Leclerc et Villars)
- Pose des panneaux « attention enfants » (place de la Victoire)
- Bouchage des trous dans la chaussée dus aux rigueurs de l'hiver 2010-2011

- Re-surfaçage de l'entrée du cimetière (pose de cailloux)
- Pose d'éclairage ruelle Pasteur et rue de l'Eglise
- Nettoyage du bois (débranchage)
- Pose de nouveaux piquets de signalisation routière (les panneaux seront posés prochainement)

En bref

Démissions du Conseil Municipal :

- Yvon BELIN, en date de février 2012
- Bruno BLAS, en date d'avril 2012

Bibliothèque

Une nouvelle bénévoles à la bibliothèque. Jacqueline Hennel, suite au départ de Sylvie Alloncle, a rejoint l'équipe composée de Pascale et Augustin. Merci à Sylvie et Jacqueline pour leur implication.

Résultats du 1er tour des Présidentielles

Inscrits	407		
Votants	348	85.50%	
Exprimés (% vs votants)	342	84.03%	
Candidats	VOIX	%	

Résultats du 2nd tour des Présidentielles

Inscrits	407		
Votants	347	85.26%	
Exprimés (% vs votants)	326	80.10%	
Candidats	VOIX	%	
François HOLLANDE	160	49.08%	

Nicolas SARKOZY 166 50.92%

Exposition « dis-moi dix mots »

La Bibliothèque a accueilli du 4 au 22 avril, l'exposition de la francophonie « dis-moi dix mots qui te racontent ». Les Saint-Martinois ont répondu présents avec 19 textes publiés sur le site. Le dimanche 15 avril, vous étiez plus d'une trentaine à la rencontre de « la Boutique du livre de Valenciennes ». L'occasion de partager un bon moment autour des livres et des tartes.

Lavage de voitures

Comme chaque année, les enfants sous l'égide de l'APE, ont procédé aux lavages de nos véhicules. 32 voitures toutes propres pour 160€ collectés. Merci à tous.

Mariages, Naissances et Décès

Les Mariages

Nous n'avons pas célébré de mariage.

Les Naissances

Mathias Souplet 10/12/2011
Lisa Bertrand le 15/03/2012

Les Décès

Monsieur Albert Duhez le 20/02/2012

Agenda

Mai	Juin	Juillet	Août
<p>8- Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Rendez-vous à la mairie à 10h45.</p> <p>8- Course cycliste « Saint-Martin - Bermerain ». départ à 13h00, remise des prix à Bermerain à 18h.</p>	<p>1- Fête des voisins. Nous vous encourageons à organiser et fêter cette journée avec tous vos voisins.</p> <p>10- 1^{er} tour des législatives</p> <p>17- 2nd tour des législatives</p> <p>21- Fête de la musique. Saint Martin se met à l'heure de la fête de la musique</p> <p>23- Fêtes des écoles</p>	<p>1- Fête Champêtre. Les villageois voulant participer à l'organisation peuvent se rapprocher de la mairie.</p> <p>13- Retraite aux flambeaux. Tir du feu d'artifice à Bermerain</p> <p>14- Cérémonie commémorative du 14 juillet</p>	<p>Pas de manifestation prévue.</p> <p><i>Pour rester informés et suivre l'actualité des manifestations saint-martinoises, connectez-vous sur votre site :</i></p> <p>www.saintmartinsurecaillon.com</p> <p>Vous souhaitez annoncer une manifestation ? Envoyez un e-mail à : news@saintmartinsurecaillon.com.</p>

Info pratiques

<p>Mairie : 03.27.27.15.03</p> <p>Ouverture au public</p> <p>Lundi de 09h à 12h - 14h à 16h.</p> <p>Jeudi de 09h à 12h.</p> <p>Samedi de 09h à 12h.</p> <p>Bibliothèque</p> <p>Le mardi de 16h30 à 18h30</p> <p>Le samedi de 10h30 à 11h30</p>	<p>CCPS : 03.27.70.74.30</p> <p>Déchetterie Solesmes</p> <p>09-12h (fermée lun, mar, ven)</p> <p>14-18h (fermée mar, dim) - sam 19h</p> <p>Déchetterie Bermerain</p> <p>09-12h (fermée lun, mar, jeu, ven, dim)</p> <p>14-18h (fermée mar, jeu, dim) - sam 19h</p> <p>Le samedi, les déchetteries sont ouvertes jusqu'à 19h00.</p>	<p>Divers</p> <p>15 SAMU</p> <p>17 Police</p> <p>18 Pompiers</p> <p>114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives</p> <p>115 SAMU social</p>	<p>119 Enfance en danger</p> <p>112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens</p> <p>Médecin de garde.....0320.33.20.33</p> <p>Pharmacie de garde.....0825.74.20.30</p> <p>EDF-GDF secours.....0810.33.31.59</p>
--	--	--	--

Mentions légales

<p>Directeur de la publication</p> <p>Michel DHANEUS Maire de Saint-Martin sur Ecaillon</p>	<p>Conception et réalisation</p> <p>Solution Lettres Communication www.solutionlettres.fr</p>	<p>Date de publication : 21/05/2012</p> <p style="text-align: right;">I.P.N.S Ne pas jeter sur la voie publique</p>
---	---	---